

Point 5 – Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal : Objectifs poursuivis - Modalités de la collaboration avec les communes membres - Modalités de la concertation publique - Approbation – Révision du plan de déplacements urbains : Lancement de la procédure

Intervention : Mireille PERNOT

Madame la présidente, chers collègues,

Le plan local d'urbanisme métropolitain est un document stratégique qui va porter notre ambition politique commune à l'échelle de l'agglomération en matière de développement et d'aménagement du territoire, il revêt donc une importance particulière quant à notre vision de la métropole pour les années à venir.

Pour la première fois, le plan local d'urbanisme sera intercommunal, co-construit entre la Métropole et l'ensemble des communes de notre territoire.

Nous devons nous doter, avec un tel document d'une vision cohérente et partagée qui nous permette de répondre aux problématiques communautaires en matière d'aménagement économique, d'habitat, de transport, de cadre de vie...

Le contexte économique dans lequel nous évoluons, il n'est pas utile ici, je pense, d'en dresser le portrait, fragilise bon nombre d'habitants de notre métropole parmi les plus précaires.

Cette crise, plus que jamais, doit focaliser notre action en faveur du développement économique et humain de notre territoire. Nous avons un territoire dynamique avec des industries de pointe, une industrie diverse portée par de multiples PME dont il nous faut conforter le développement. Je pense notamment à l'extension du site d'Airbus dont le carnet de commande est plein pour les dix années à venir.

Bien entendu, ce dynamisme économique est dépendant de choix politiques et stratégiques qui ne nous appartiennent pas entièrement: les choix gouvernementaux d'un côté, les choix des entreprises de l'autre.

Ce qui se passe en ce moment même, à la Seita en est un exemple des plus criants et des plus déplorables ! Combien faudra-t-il tolérer de Seita avant de se doter de dispositions législatives interdisant les licenciements boursiers ? Combien de temps

faudra-t-il attendre pour admettre qu'une entreprise, qu'un site bénéficiaire ne puisse impunément supprimer 327 emplois ? Arrêtons le laisser faire ! Ce message doit être entendu de notre gouvernement et de nos députés. Je voudrais réaffirmer, ici, le soutien des élus communistes et à n'en pas douter de la majorité de gauche métropolitaine, à la lutte que mènent les Séita contre une direction cynique et sourde, privilégiant ses actionnaires à la préservation des emplois et du savoir faire.

La ville pour tous, telle que nous la voulons, c'est celle où l'on travaille, c'est aussi celle où l'on habite. Il nous paraît essentiel de privilégier la qualité de vie qui fait l'attractivité de notre métropole. Les besoins en logements, nous savons aussi sont grands. Ce PLUm doit nous permettre de disposer d'outils pour résister à l'étalement urbain et donc densifier les cœurs de villes tout en améliorant la qualité de vie. Penser l'habitat, c'est penser les lieux de respirations, de détente, les espaces verts, préserver la trame verte et bleue qui fait la spécificité et la diversité paysagère du territoire. Penser l'habitat, c'est aussi penser les services publics proximité, les commodités de déplacement qu'attendent les habitants et usagers de la ville.

L'habitat doit être pensé pour tous, c'est donc aussi la nécessité réaffirmée du logement social dans l'agglomération nantaise. Les seuls efforts ne peuvent être portés par les communes de Nantes, Saint-Herblain ou Rezé, la mixité sociale doit être portée sur l'ensemble de notre territoire.

Je le disais nous avons un territoire attractif. Nous devons encore favoriser cette attractivité, par la réalisation de grands projets structurants : transfert de l'aéroport, nouvelles liaisons ferroviaire Nantes-Rennes, franchissement de la Loire, par le développement de nos grandes infrastructures, du port, de nos grands services publics, comme le CHU sur l'île de Nantes.

Enfin, un dernier point, nous nous prononçons aujourd'hui sur les modalités de concertation du Plan Local d'urbanisme métropolitain. Les enjeux du PLUm sont des enjeux transversaux, qui touchent les habitants dans leur vie quotidienne, et nous souhaitons vivement encourager dialogue et la participation citoyenne et de l'ensemble des acteurs de la vie métropolitaine, syndicaux, associatifs, professionnels.

Je vous remercie de votre attention.